

ET aussi....

L'éditorial

L'actualité

La chronique du chat

Le coin des Curieux

Avant ... Maintenant

Éditorial

Dans la continuité des travaux présentés l'an dernier lors de notre exposition « *Histoire de l'habitat chavillois par quartier* », nous poursuivons notre présentation des quartiers de Chaville.

Aujourd'hui, nous consacrons ce numéro à un quartier de Chaville généralement peu mis à l'honneur : la Bas-Chaville. Porte de Chaville lorsque l'on vient de Sèvres, il a longtemps revêtu l'apparence d'un faubourg peu construit hormis le long de l'avenue Roger Salengro. En un siècle il s'est totalement métamorphosé, d'abord par une urbanisation de ses coteaux via de petits lotissements puis de manière sensiblement plus radicale et visible le long de l'avenue depuis 50 ans.

Au-delà de ces évolutions récentes, il convient d'évoquer un certain épisode qui lui est propre, l'histoire du Petit Viroflay, ainsi que l'histoire d'une de ces imposantes propriétés qui ont jadis occupé ses coteaux. Sans totalement réécrire l'historique du château-domaine de Belle Source, déjà publié dans l'Arch'Echos n°6, nous souhaitons préciser certains points, à l'appui de nouveaux documents inédits sur ce château aujourd'hui totalement disparu.

Nous poursuivons également notre rubrique sur l'histoire et l'utilisation du cadastre en vous présentant dans ce numéro le premier cadastre moderne : le cadastre napoléonien.

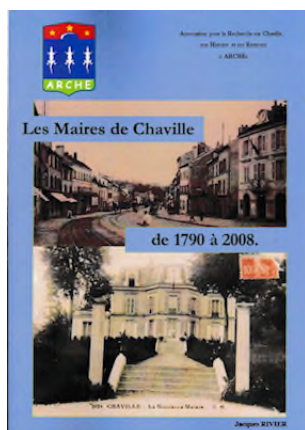
Vous retrouverez également différents articles sur des sujets plus surprenants ou *inédits* « *Lézard ou salamandre ?* » ainsi que les nouvelles rubriques régulières que nous vous proposons : « *Le coin des curieux* », « *Avant ... maintenant* », le billet d'humeur du chat, ...

En complément de ce numéro n'hésitez pas à venir visiter régulièrement notre site internet (www.arche-chaville.fr) et à nous écrire pour nous faire part de vos remarques, de vos suggestions, de vos questions ou de vos recherches (arche.chaville@laposte.net).

M. Josserand

Actualité de l'ARCHE

- **À VOS AGENDAS** : l'exposition 2017 de l'ARCHE se tiendra du **samedi 18 novembre au dimanche 4 décembre 2017**. Intitulée « *Chaville, deux siècles d'accueil de provinciaux et d'étrangers* », elle vous montrera comment, par vagues successives d'immigration de provinciaux dans un premier temps, d'étrangers à partir du 20^e siècle, notre commune s'est développée, passant de 500 habitants en 1800 à 20 000 habitants aujourd'hui.



- Un nouveau livret est disponible : « **Les Maires de 1790 à 2008** ». Ce livret (en N&B) réunit sur 290 pages l'intégralité des travaux menés par Jacques Rivier sur l'histoire des maires de Chaville depuis que cette fonction existe.

Ce livret est disponible auprès de l'ARCHE, au Forum des Associations (9 septembre 2017), en venant le chercher à notre local (*prendre rendez-vous préalablement*) ou en remplissant le bon de commande que vous trouverez au centre de ce numéro d'Arch'Echos ou sur notre site internet (www.arche-chaville.fr).

HISTOIRE DE L'HABITAT CHAVILLOIS PAR QUARTIER : LE BAS CHAVILLE



Cadastré Napoléonien de 1816

Le quartier se situe de part et d'autre de l'espace où la vallée du Ru de Marivel est la plus étroite dans notre commune. Comme le montre le plan ci-contre, l'avenue Roger Salengro représente son axe médian. Le coteau «Rive Droite» est dirigé vers le Nord-Ouest et la forêt de Fausses-Reposes. Il est très pentu, avec une falaise de calcaire de 30 mètres de hauteur au niveau de la jonction Sèvres-Chaville. Le coteau «Rive Gauche» lui, est dirigé vers le Sud-Est et la Forêt de Meudon dont la pente est moins accentuée. La superficie totale du quartier est d'une vingtaine d'hectares hors forêts.

SITUATION DU QUARTIER AVANT 1800

Le coteau «Rive Droite» est constitué de prairies et de terres labourables. Sur le cadastre napoléonien ci-dessus on reconnaît les tracés des futures rues Guillemillot, de la Brise, de la Chalandie, de la Source, Mortes-Fontaines et Monesse. Il n'y a aucun habitat excepté une bâtisse à l'amorce de la rue de la Chalandie.

Le coteau «Rive Gauche» est couvert de champs, de prairies et de vignes qui disparaissent au cours du XVIII^e siècle. Les bois de la forêt de Meudon descendent parfois jusqu'à la voie royale (actuelle avenue Roger Salengro). On distingue les tracés des futures rues des Capucines, de la Porte Dauphine et de la Passerelle ainsi que de deux constructions à l'emplacement des châteaux de la Petite Folie et du Clos de la Source.

ÉVOLUTION AU COURS DU XIX^e SIÈCLE

Après avoir été rattaché à Viroflay pendant un siècle, le Bas Chaville (dit aussi Petit Viroflay) revient à Chaville en 1813 (voir article pages 5-6).

En 1886, sur le coteau «Rive Droite» les rues de la Monesse et des Châtres-Sacs comptent 6 maisons, 6 ménages et 23 habitants. Quelques maisons sont également présentes rue de la Source, rue de la Chalandie et rue de la Brise.

Coteau «Rive Gauche» les châteaux de la Petite Folie et du Clos de la Source sont construits (voir article pages 7-8). Il n'y a aucune autre construction notable.



ÉVOLUTION DU QUARTIER DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI

C'est le début de l'urbanisation du quartier et de la création des premiers lotissements sur les coteaux.

Coteau «Rive Droite» construction pour les Parisiens fortunés de belles résidences secondaires, généralement en meulière, sur de grandes parcelles.

En 1925, est construit le lotissement des Coteaux de Chaville, délimité par les rues de la Source, Guynemer, du Professeur Roux et des Châtres-Sacs.



Rue Guynemer (Rive Droite)



Rue du Printemps (Rive Gauche).

Coteau «Rive Gauche» à partir de 1923 le lotissement du Clos de la Source se construit sur la propriété dite «Château du Clos de la Source». C'est le premier lotissement d'importance : 134 maisons, construites sur des parcelles de taille limitée, abritent 164 ménages et 521 personnes.

La population du Bas Chaville se densifie avec l'arrivée massive d'ouvriers et d'employés de Renault Billancourt et d'autres entreprises proches.

Sur les deux coteaux les différents lotissements s'étendent et le territoire jusqu'alors composé de grandes bâtisses sur de grandes propriétés se couvre de petits pavillons sur des parcelles de petite taille. Ce sont les habitations de la loi Loucheur.

Cette extension se remarque surtout Rive Gauche avec la construction du lotissement pavillonnaire du Bouquet créé à partir de 1932. La Rive Droite elle reste majoritairement plus bourgeoise.

À cette époque, le Bas Chaville compte plus d'un millier d'habitants.



Lotissement le Bouquet de Chaville



*Ancienne cité Emmaüs des Châtres-Sacs (Rive Droite)
Photo Camille Rosset*

Au lendemain de la Seconde Guerre avec les dons recueillis par l'abbé Pierre, la cité d'urgence EMMAÜS est créée en 1955 au-dessus de la sente des Châtres-Sacs sur un terrain acheté par la mairie et donné à la communauté (coteau Rive Droite).

40 habitations (principalement des F2) sont construites en bandes de 3 ou 4 logements. Prévus pour 10 ans, les bâtiments préfabriqués seront finalement habités pendant 50 ans.

Coteau Rive Gauche, le château de la Petite Folie est définitivement démoli en 1957 pour construire l'immeuble du 3 rue des Capucines. C'est le seul bâtiment de grande hauteur construit à flanc de coteau dans le quartier du bas Chaville.

En 1985, le Bas Chaville accueille 1 250 habitants.

Si tout au long du XX^e siècle, le quartier du Bas Chaville s'est construit en lotissements (principalement entre les deux guerres) par le morcellement de grandes propriétés, il change peu malgré tout ; la configuration du territoire dissuade techniquement et économiquement, la construction de grands immeubles dans cette partie de Chaville sur les 2 coteaux.

A L'AUBE DU 21^{ème} SIECLE



Rue de la Brise/sente de la Martinière (Rive Droite)

Coteau Rive Droite un petit immeuble se construit en 1995 à côté de l'Ermitage Sainte Thérèse.

Puis en 2007-2008, pour remplacer les bâtiments hors d'usage de la cité des Châtres-Sacs, Emmaüs-Habitat construit 69 nouveaux logements en lieu et place des anciens bâtiments.

On note la construction d'un petit immeuble de standing en haut de la rue de la Brise.

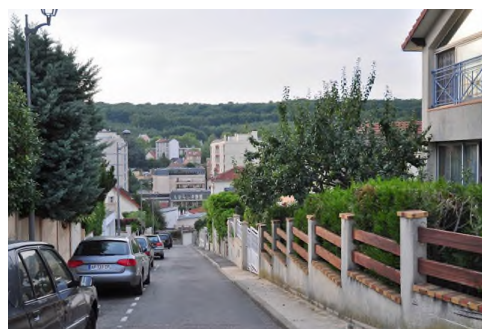


Emmaüs Habitat rue des Châtres-Sacs (Rive Droite)



Bâtiment rénové, 3 rue des capucines (Rive Gauche)

Coteau Rive Gauche pas de changements significatifs. Lors de rachats les pavillons sont souvent agrandis et modernisés.



Rue du Printemps (Rive Gauche)

Lors du recensement de 2005, le Bas Chaville compte 664 foyers et 1 574 habitants.

V. Audon

L'HISTOIRE DU «PETIT VIROFLAY»

ou comment la vie pastorale influence les limites de Chaville

Nous savons tous que nos communes sont issues des anciennes paroisses. Néanmoins, quelques ajustements ont eu lieu en permanence (cela même continue au XX^e siècle). Ainsi, à Chaville, il est un cas où les vicissitudes de la vie pastorale ont eu des conséquences sur le périmètre du territoire de notre commune : l'histoire du « Petit Viroflay ».

LES ORIGINES

Nous sommes dans les années 1700 ; après des pluies diluviennes, les années 1704 et 1705 sont des années torrides et la sécheresse s'abat sur la région. En 1707, c'est la canicule, en 1708, les vignes gèlent ; les températures descendent, en 1709, de +8° à -23° en 3 jours. En 1710, les arbres ont gelé et la récolte est absolument nulle, la famine s'installe (provoquant 800 000 morts de plus que de naissances) ; en 1711, la Seine déborde de 7m62. Commencent alors des années d'épidémies comme la dysenterie.

Parmi celles-ci la petite vérole (variole) suscite une peur particulière. Elle s'installe à Chaville en 1708. 70 % de la population, en moyenne, est contaminée et 20 % en meurt. Cette maladie par son aspect extérieur est repoussante :



pustules, coloration du malade et une odeur vite remarquable. Il en reste pour ceux qui en réchappent des cicatrices importantes¹. Toujours est-il, que cette épidémie touchera Chaville et que le brave vicaire de Notre-Dame, l'abbé Lubin, ne peut plus donner le viatique à la totalité de ses ouailles ni assurer son ministère dans la partie de Chaville touchant Sèvres. Peut-être avait-il contracté lui-même la dysenterie ou la petite vérole, car il meurt en 1708. Son vicaire, Georges René Broutin, tient la paroisse, sans curé, du 5 avril au 30 septembre 1708. Débordé, il ne peut, lui non plus assurer le service pendant cette période. Le curé de Viroflay, l'abbé Moniot du Tally, se substitue à l'abbé Lubin et prodigue bonnes paroles et extrêmes onctions aux habitants de la zone des Châtres-Sacs. Le successeur de l'abbé Lubin, l'abbé Disson², ne semble

pas avoir fait mieux, car, en 1711, le roi, informé du fait, accorde en faveur du curé de Viroflay, l'administration spirituelle, laquelle a aussi entraîné l'administration temporelle de ce quartier qui prend alors le nom de « Petit Viroflay ».

D'une superficie de 14 hectares, le Petit Viroflay se situe sur la rive droite et s'étend entre les actuelles rues Guillemillot, Albert de Glatigny, de la Croix Bosset et la Grande Rue à Sèvres. Il est composé des quartiers de la « Femme sans Tête » et des « Châtres-Sacs ». Le coteau, bien exposé, est couvert de vignes et de fruitiers, tandis que la grande rue est peuplée par rapport à la moyenne chavilloise.

À l'origine, les terrains de ce quartier ont été concédés par le roi à la fabrique de Chaville, en 1686, afin d'y construire des habitations (il semble qu'il n'y en eut pas auparavant).

UN EPILOGUE BIEN SINGULIER

Cette situation va perdurer jusqu'en 1813, soit pendant plus d'un siècle. Mais l'Administration s'en mêle en désirant établir un nouveau cadastre (le cadastre dit « napoléonien »). Depuis 1811, un géomètre travaille sur le projet sans en avertir les communes concernées. Si bien que deux ans plus tard, le sous-préfet arrive avec un plan tout ficelé demandant aux trois communes de le signer.

Bien entendu, les délégués des communes regrettent que personne n'ait évoqué ce projet, mais le maire de Chaville en place, Nicolas Haussmann (grand-père du Baron) approuve le projet de réintégration du Petit Viroflay dans sa commune

¹ Cas de madame de Tessé. Le grand Dauphin meurt cette même année de la variole.

² Il est aussi possible que le nouveau vicaire Georges René Broutin qui se trouva sans curé du 5 avril au 30 septembre 1708 refusa de s'occuper des malades à cause du surcroît de travail dû à l'épidémie.

arguant que ce quartier fait partie intégrante de Chaville. Son intérêt est d'autant plus grand qu'il possède une très belle demeure, le château de la Source, au coin de la rue Guillemillot et de la Grande Rue soit au sud du quartier du Petit Viroflay³.

Le maire de Viroflay, Auguste Labbé, est d'accord pour restituer cette parcelle sous condition que Chaville lui rétrocède la moitié du quartier actuel des Haras et le quartier du Louvre soit 38 hectares. (*Voir limites en rouge sur le plan*) ce qui est fait le 22 mai 1813. Les terrains cédés étaient alors des pâtures très marécageuses.

Des discussions s'engagent sous l'égide du sous-préfet qui presse les trois maires à s'entendre. Les bases du partage se font en partant des revenus rapportés par les différentes parcelles aux communes concernées. Toutefois il reste de larges parcelles non-décimées que les maires de Chaville et Sèvres se disputent. Nicolas Haussmann demande au sous-préfet d'organiser la répartition avec sagesse.

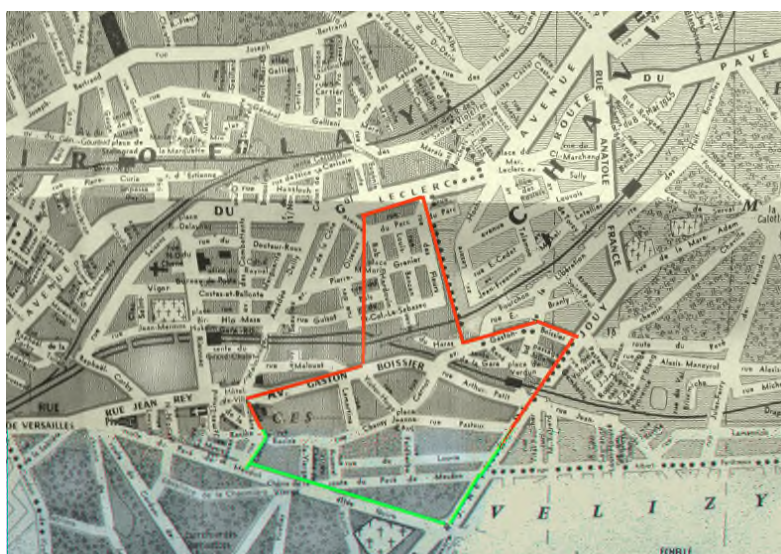
Mais le géomètre n'a pas dit son dernier mot et il présente un nouveau plan, en 1816 ; le nouveau maire de Chaville (Arlet) signe la nouvelle répartition, le 22 mars 1817 et le maire de Sèvres le 01 avril 1817.

Le tout finit par être entériné par le Directeur des Contributions Leroy le 21 février 1821.

CONCLUSIONS.

Au final, cette longue bagarre, qui a été initiée par le Service du Cadastre entre les trois communes de Chaville, Sèvres et Viroflay aboutit à ce que Chaville récupère 7 hectares sur les 14 lui appartenant auparavant contre le don de 38 hectares (basés au départ par un calcul, géré par l'administration, d'imposition équivalente sur les terres échangées).

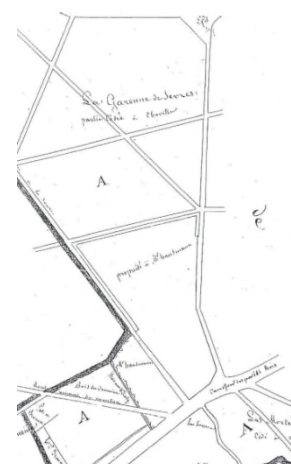
En final, on trouve un maire de Sèvres heureux, son abbé, qui, bien que plus proche du Petit Viroflay que celui de Viroflay, n'a rien fait pour aider son confrère chavillois à l'époque. Quant à la commune de Sèvres, elle s'empresse d'imposer une partie des habitants de ce quartier et se prévaut ensuite, lors de la reprise du cadastre, d'une perte financière si l'ensemble du territoire doit retourner à Chaville. De plus, elle profite de la géographie du terrain et des enclos pour récupérer les terres hautes jouxtant les bois, qui n'avaient plus d'accès direct à la Grande Rue. Si bien que Sèvres dans cet échange gagne environ 7 hectares⁴, sans difficulté, en 1822 grâce à l'arbitrage du sous-préfet⁵.



LA MORALITE DE TOUTE CETTE HISTOIRE

Le brave curé de Chaville, l'abbé Lubin, est depuis 200 ans couvert d'opprobre, car on lui reproche la perte d'une grande partie du territoire chavillois. La perte initiale du « Petit Viroflay » fait suite à un diktat royal alors que la perte suivante de 31 hectares est la conséquence directe de décisions de l'administration napoléonienne au plus haut niveau. De son côté, Viroflay par cette acquisition récupère une partie du terrain qui lui a été emprunté par Versailles dans des circonstances similaires.

Mais il faut tenir compte que d'autres terres sont données par Sèvres en échange ; elles ne sont pas comptabilisées dans notre perception, car ce sont des terres « non constructibles » (*voir l'extrait de plan ci-contre*).



P. Levi-Topal

³ Il possède un autre terrain de l'autre côté de la Grande Rue, sur Chaville, appelé le Clos de la Source

⁴ Une partie provient de l'annexion du petit Viroflay par Viroflay, mais l'autre partie est libérée du domaine royal (pas de valeur détaillée).

⁵ Le même sous-préfet a fait, en 1816, un rapport qui conduira à la suspension de Nicolas Haussmann comme maire de Chaville.

LE CHATEAU DE BELLE SOURCE

Une histoire qui ne coule pas de source.

Nicolas Haussmann, le grand-père du fameux préfet, était un gros propriétaire terrien. Il avait acquis, à Chaville, différents terrains de part et d'autre de la « Grand Rue ». Ces terrains très disputés entre Sèvres et Chaville furent définitivement attribués à ce dernier en 1821.

Nicolas Haussmann avait fait acheter ou fait construire deux châteaux. D'après les mémoires du Baron Haussmann (1890), son grand-père habitait le plus grand, du côté pair de la rue qui s'appelait « *le château de la Source* », tandis que le futur baron passa sa plus tendre enfance dans le plus petit, du côté impair de la rue, qui portait le nom de « Belle-Source¹ ».

Ces châteaux vont être l'objet de nombreuses recherches de la part des anciens membres de l'ARCHE, mais les différentes appellations populaires vont corser la dénomination de ces maisons. Afin de ne pas compliquer la situation, nous ne parlerons que du château côté impair d'après le texte qu'en donne le baron Haussmann. Dans sa lettre du 11 juin 1880, il écrit :

« La petite maison de Belle Source, où j'ai demeuré dans mon enfance (avant 1816), est sise route de Versailles au N° 21.

Transformée elle s'appelle, dans une lettre que j'ai reçue du propriétaire actuel : Château du Clos de la Source.

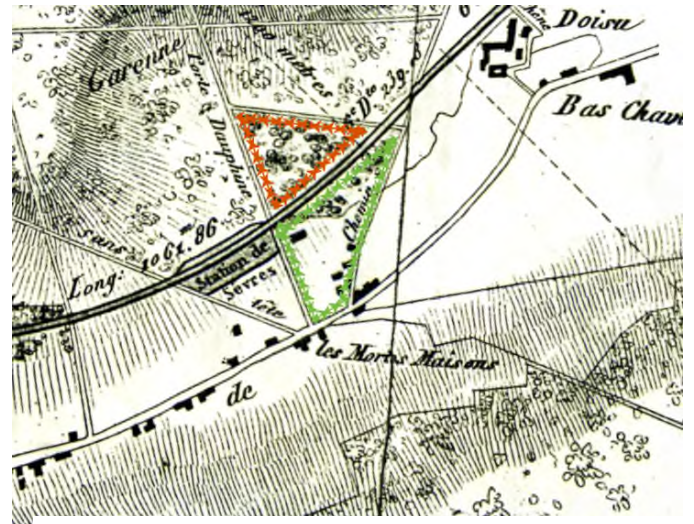
La Source, avec tout le haut de l'ancien parc, fut séparée du reste par le chemin de fer rive gauche, mais, grâce aux dispositions réglées alors, la jouissance en est restée à la propriété.

J'avais loué jadis celle-ci pour y loger mes pères et mère l'été : mais j'y renonçai vite à l'idée de l'acquérir : la réduction notable du parc d'un côté ; la modernisation trop complète du surplus et de l'habitation, de l'autre m'empêchaient de retrouver là mes impressions d'enfants ».

La numérotation de cette copropriété sur la future avenue Roger Salengro va être souvent modifiée en fonction de l'urbanisation et du cadastre, sans numéro à la rétrocession des terrains par Viroflay à Chaville, elle prendra les numéros 9, 15, puis 21 avant d'être morcelée. La parcelle ci-dessus s'appellera aussi « Le parc de la Femme sans Tête » sur la carte d'état-major de 1851.



Autre appellation du terrain



En vert, la zone détachée par la construction de la ligne RG, en rouge la parcelle restante (Plan du 25/10 1938)

Dans le numéro 6 d'Arch'Echos, P. Lescot donne en premier un descriptif très documenté d'un château, de ses annexes et de ses jardins : « Cette construction de style Louis XIII, élevée sur caves est composée d'un rez-de-chaussée auquel on accède par un perron, d'un premier étage carré, d'un deuxième étage lambrissé et d'un grenier recouvert d'un toit d'ardoises. ». Ce château construit par François Vaudoré en 1864, qui deviendra maire de Chaville en 1873, peut-il être le château modernisé qu'a connu le Baron Haussmann, ou est-ce réellement un nouveau château ?

P. Lescot poursuit son exposé par un historique exhaustif des origines de la parcelle et des biens, indiquant les détenteurs de propriété jusqu'à sa vente, le 23 février 1922, à Charles Bonmarchand qui décidera de créer un lotissement (lotissement du Clos de la Source).

Mais si le descriptif et la chronologie des acquéreurs du domaine, ne peuvent faire l'objet d'aucune remarque, P. Lescot illustre ce château, dans son livre de cartes postales « Chaville (*Mémoire en Images*) », d'une reproduction du château

¹ Voir les propriétés de Nicolas Haussmann dans l'article précédent. Dans le plan ci-dessus l'autre propriété se trouve sur le lieu dit : les Mortes Maisons, Les Mortes Fontaines, les Petits Bois, la Femme sans Tête...

occupé après 1918 par l'œuvre « Les Maisons Claires ». Cette bâtisse ne ressemble en rien à une maison Louis XIII et il n'est jamais fait mention de deux châteaux sur la même parcelle au même moment. Cette carte postale ne pouvait être le château décrit plus haut.



Dernièrement, un descendant de Monsieur Beltjens Joseph, dernier propriétaire du château au début XX^e siècle nous a adressé les photos illustrant cette page, qui elles, correspondent parfaitement à la description de ce château.

Nous voyons, sur la photo ci-dessus gauche, le côté Grande Rue, avec monsieur Beltjens et sa famille. La photo ci-dessus droite représente la façade côté voie ferrée et le bois de Meudon. La photo ci-contre montre monsieur Beltjens et son épouse Rosa Adèle Petronnelle **Gonsalves** (qui n'était pas « Martiniquaise » comme le laissait entendre P. Lescot puisque née à Batavia, dans l'île de Java)²

La Société Nationale d'acclimatation de la France (1886) indique à son propos « ..Mme Beltjens-Gonsalves fait depuis quelques années, dans sa propriété de Chaville, des travaux de pisciculture intéressants, car notre lauréate donne à la surveillance de ses élèves les soins que les dames réservent ordinairement aux hôtes de la basse-cour... »

Quant à Joseph Hubert Beltjens, il est décédé comme son épouse à Chaville le 15 août 1913³.



Encart de vente du château dans un journal hollandais

Dans un prochain ARCH'ÉCHOS, nous vous parlerons du château de la Source, celui des pupilles.

P. Levi-Topal

² Acte de décès N° 48 du 25 mai 1910 (Chaville)

³ Acte de décès N° 70 du 16 août 1913 (Chaville)

LÉZARD ou SALAMANDRE ?

De façon récurrente, nous entendons parler des salamandres sur le blason des Le Tellier ou celui de Chaville.

Nous avons déjà abordé la signification des « armes » de ce blason ou écu et exprimé la symbolique dans les Arch'Echos n° 10 et 15. Toutefois nous n'avions pas mis au feu la salamandre ! Sans doute l'acharnement de certains tient au fait que « la salamandre » est le nom de l'action théâtrale de la MJC.

Pourquoi nos gentils lézards ne peuvent-ils pas être des salamandres ? Plusieurs raisons...

La salamandre a la réputation d'être capable de vivre dans le feu, de l'éteindre ainsi que de renaître de ses cendres. Autre particularité, elle meurt si celui-ci s'éteint. Ce qui fait qu'en héraldique **la salamandre est toujours couchée sur un brasier** et très souvent elle crache du feu. N'oublions pas que la salamandre a le dos couvert de taches jaunes et noires et possède des griffes. Enfin il semblerait que sa peau soit *incorruptible*¹ et son venin extrêmement puissant.

Elle représente la foi qui ne peut être détruite. La devise de François I^{er} était « *Nutrisco et extingo* »²
Soit : *je nourris le bon feu et j'éteins le mauvais.*

Pour illustrer ces propos, voyons les représentations de la salamandre en commençant par la plus connue : celle de François I^{er}.



Le Havre (76)



Sarlat la Canéda (24)



Gennes (49)



Vitry le François (51)



Représentation héraldique
pour comparaison d'un lézard



Belleville (69)

Les courtisans disaient que le garde des Sceaux n'avait jamais voulu que les Le Tellier représentent sur leur écu la salamandre qui leur permettait de se hausser au niveau de François I^{er} et avaient traité Le Tellier de parvenu. D'autres disaient que le lézard allait bien à Louvois, car c'était un animal rampant comme lui. À noter que ce trait allait aussi bien à son rival Colbert, qui a pour arme une couleuvre (arme parlante).

Dernière précision : la salamandre n'est pas un reptile, mais un amphibien, un batracien.

La devise de Louvois omise dans les Arch'Echos précédents était : « *Melius frangi quam flecti* », c'est à dire « Plutôt casser que fléchir »

P Levi-Topal

¹ Inconsumable, nettoyée et lavée dans le feu

² Commons wikipedia.org

LE CADASTRE (DEUXIEME PARTIE) : LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN

L'ancien régime promulgue la loi du 23 novembre 1790 pour répartir plus équitablement sous la forme d'une seule taxe les différents impôts existants, créant, ainsi, le bureau du cadastre. Ce dernier ferme ses portes en 1801 par manque de moyens financiers et humains.

En 1802, devant la grogne des propriétaires, Napoléon I^{er} fait établir une commission chargée de réaliser un cadastre parcellaire comme celui du Piémont et de la Savoie ... (Arrêté du 22/12/1802 de Saint-Cloud).

Pour Napoléon, les demi-mesures font toujours perdre du temps et de l'argent. « *Le seul moyen de sortir d'embarras est de faire procéder sur le champ au dénombrement général des terres, dans toutes les communes de l'Empire, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété. Un bon cadastre parcellaire sera le complément de mon code, en ce qui concerne la possession du sol. Il faut que les plans soient assez exacts et assez développés pour servir à fixer les limites de propriété et empêcher les procès* ». Conformément à ses souhaits le cadastre parcellaire entre en vigueur en 1808.



Cadastre de Chaville, section B "le village" en 1816

En 1811, un code des cadastres, intitulé « *Le recueil méthodique des lois, décrets, règlements, instructions et décisions sur le cadastre de la France* », indique aux géomètres, comment effectuer la délimitation du territoire. L'opération de cadastrage est estimée, par Napoléon en 1811, à 30 millions de francs et 20 ans de travail. Toutefois, il faudra attendre presque 42 ans après l'entrée en vigueur du cadastre (en 1850) pour que 126 079 962 parcelles, soit 53 027 894 hectares, soient toutes cadastrées¹.

LE CONTENU DU CADASTRE

On y trouve 2 types de documents : les plans et les registres

Les plans, qui contiennent :

- **Le tableau d'assemblage** : plan général de la commune avec son découpage en sections ;
- **Les feuilles de sections** : ensemble de plans établis aux 1/1250e pour les zones urbaines et aux 1/2500e pour des zones rurales, sur lesquels, figurent les délimitations et la nature de l'occupation des sols (champs, forêts, bâtiments). Ces feuilles sont divisées en parcelles identifiées par une lettre et un numéro (exemple : A125).

Les registres, qui contiennent :

- **L'état de section** : recensement des propriétaires de chaque parcelle ;
- **Les matrices cadastrales** qui consignent les mutations successives de propriété et les noms des propriétaires avec leurs numéros de comptes. On y trouvera aussi divers éléments des propriétés (taille, orientation...) ainsi que leur évaluation fiscale pour le calcul des impôts locaux.

Des tables alphabétiques sont, en général, en tête du premier volume permettant d'associer nom de propriétaire, numéro de compte et folio.

Les matrices, conservées par les Archives Départementales, ne sont réellement obligatoires que depuis 1821. Et à partir de 1882, les matrices portant sur le bâti et le non-bâti sont distinctes.

NOMS, PRÉNOMS,	ANNÉE
PROFESSIONS ET DEMEURES	de la
des	mutation.
Propriétaires et Usufruitiers.	
Légalot	1838
Philippe Joseph	1887
Fourchon	1887
Fourchon	1893
Fourchon	1896
Fourchon	1897
Maximilien, Secrétaire	1896

Matrice des propriétés de changement de propriétaires parc Fourchon

Où CONSULTER LE CADASTRE ?

Aux Archives Départementales : sur leur site internet pour les feuilles de sections uniquement, sur place section P, pour les registres (états de section/matrice).

Ces recherches cadastrales vont occasionner différents litiges dont nous voyons un exemple dans l'article sur le Petit Viroflay. Cela conduira à la mise en place du cadastre rénové dont nous vous parlerons dans le prochain Arch'Echos.

M.Raïs

¹ « Fortune publique et finance de la France (1866), Paul Boiteau d'Ambly ».

LA CHRONIQUE DU CHAT



Baya, Galac et Ti-Bill, les chats du quartier des Petits Bois bavardent:

- Baya : « Dis donc Galac, tu as vu que la maison de la rue des Petits Bois a été démolie. Elle est remplacée par un immeuble qui prend toute la place. Il n'y a plus du tout de pelouse ni d'arbres, les oiseaux ne pourront plus venir du Bois de Fausses – Reposes et, comme on le craignait, la belle glycine a disparu. »

-Galac : « Il faudrait obliger ceux qui construisent ces immeubles à laisser une pelouse et des arbres. Les chats vont devoir rester enfermés toute la journée sans pouvoir courir et chasser les oiseaux. Les humains ne pensent pas à nous »

Ti-Bill arrive pour bavarder avec ses amis.

- Galac lui dit :-« Ils sont bizarres les humains, j'ai voulu faire un cadeau à notre propriétaire qui s'occupe bien de nous, je lui ai apporté une souris, la dame a poussé des cris, car la souris s'est sauvée dans la maison »

- Ti-Bill, l'ancien :« Tu es bête, les humains ont peur des souris »

-Baya : « Moi, j'ai apporté un oiseau mort, je ne pense pas que cela lui a fait plaisir »

Décidément, ces humains sont difficiles à comprendre.

- Galac : « À propos d'oiseau, on n'entend plus les perruches dans le bois de Fausses -Reposes, elles ont dû mourir de froid cet hiver, c'est dommage, j'aimais bien les entendre chanter. »

- Ti-Bill « Ce n'est pas plus mal si elles sont mortes, j'ai appris qu'elles mangeaient les petits oiseaux, c'est pourquoi on ne voit plus de moineaux. Il paraît que ce sont des perruches venues de pays chauds par avion. Le container dans lequel elles ont voyagé s'est ouvert à l'aéroport et elles se sont sauvées dans nos bois. Ce sont des perruches exotiques, elles ne sont pas habituées au froid. »

- Galac : « Nous, on a la chance de pouvoir entrer dans les maisons l'hiver, il faut reconnaître que les humains sont utiles pour notre confort »



D.Degez, avec le concours de Mélanie pour les dessins.

LE COIN DES CURIEUX ET SURTOUT DES CHERCHEURS

Dans le précédent numéro, nous avons soumis une première carte. Merci au correspondant qui a remarqué que l'écriture manuscrite indiquait : Thierville, comme sur le monument. Cette carte dans un lot « Chaville » n'a pas livré d'autres secrets.



Voici une autre carte là, bien intitulée :
« Chaville », montrant un pont inconnu, sans doute détruit lors de l'élargissement de la ligne.

Pouvez-vous le situer ? N'hésitez pas à nous présenter vos suggestions en nous écrivant à : arche.chaville@laposte.net .

P. Levi-Topal

AVANT... MAINTENANT



Vous êtes ci-dessus à l'angle de la rue Guillemillot et de l'avenue Roger Salengro. Si la rue Guillemillot honore le nom d'un maire chavillois, la propriété sur laquelle est bâtie cette maison appartenait à Nicolas Haussmann, autre maire de Chaville, mais n'a jamais été sa résidence. La nouvelle construction date des débuts de la décennie 1980/1990.



Sur la carte postale, la maison de droite avec les médaillons appartenait au sculpteur Arondelle, elle fut ensuite transformée en différents établissements de boissons. Deux des sculptures de la façade sont visibles sur le mur du parking du 196 avenue Roger Salengro, malheureusement, faute d'entretien, elles sont fortement dégradées.

Sur la photo, à gauche la maison existe toujours au 217 avenue Roger Salengro et correspond à celle que l'on aperçoit sur la carte postale entre les arbres. Lors de la réhabilitation, elle a hérité d'un étage.

P. Levi-Topal



Rédacteurs
V. Audon, D. Degez, H. Faure,
M. Raïs, P. Levi-Topal

Directeur de la publication
Michel Josserand

Photos et cartes postales Arche ou privé
Août 2017

A.R.C.H.E
Association-pour-la-Recherche-sur
Chaville, son-Histoire-et-ses-Environnements
40-Rue-de-la-Passerelle
92370-Chaville
www.arche-chaville.fr
arche.chaville@laposte.fr
ISSN-1146-075